



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés financières rencontrées par l'association Asalée

Question écrite n° 16803

Texte de la question

M. Aurélien Lopez-Liguori alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la situation des infirmiers d'Asalée, association déléguée à la santé publique dont la mission est d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques en médecine de ville. L'association travaille en collaboration avec des médecins généralistes pour accompagner les patients, en leur offrant ainsi du temps d'écoute et d'accompagnement supplémentaire. Cependant, l'association rencontre des difficultés financières importantes, notamment dues à la suppression des réserves financières par la CNAM, ce qui compromet le versement des salaires et la prise en charge des loyers des bureaux. Les infirmiers sollicitent l'aide du ministère de la santé pour résoudre ces problèmes. Il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour résoudre les difficultés financières rencontrées par l'association ASALEE et garantir la continuité de la bonne prise en charge des maladies chroniques en médecine de ville.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Lopez-Liguori](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16803

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2024](#), page 2551

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)